

Communiqué de presse

Route des îles : mettre les millions là où la population court les plus grands risques d'accidents !

Québec, le 30 juin 2000. L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec rejette le motif de sécurité publique invoqué par le ministre délégué au transport, monsieur Jacques Baril, pour justifier une dépense de 4,2 millions en vue de l'élargissement de la Route des Îles dans le comté de Lévis. « Il est faux de prétendre que la Route des Îles est une voie dangereuse lorsqu'on la compare à quelques autres routes de la région où des interventions énergiques s'imposent de toute évidence » a déclaré le président de l'APIGQ, monsieur Pierre Sirois. Pour monsieur Sirois, toute politique d'amélioration du réseau routier doit prévoir des investissements prioritaires dans les zones les plus à risque pour les automobilistes, ce qui n'est manifestement pas le cas de la Route des Îles.

L'APIGQ base son affirmation sur l'étude du relevé des accidents de la circulation dans le secteur de St-Romuald au cours des quatre dernières années, relevé qu'elle a obtenu de la Société de l'Assurance automobile du Québec (SAAQ).

La recherche révèle que le nombre d'accidents avec blessures nécessitant une hospitalisation a été 19 fois plus élevé sur la 4^{ème} avenue à St-Romuald, artère de 2 kilomètres, que sur la Route des Îles où un seul accident de cette nature a été enregistré de mai 1996 à mai 2000. La 4^{ème} avenue a d'ailleurs fait une victime qui est décédée des suites d'une collision en décembre 1999. De plus, 84 autres personnes ont été victimes (sans hospitalisation) de la 4^{ème} avenue comparativement à 2 seulement sur la Route des Îles pendant cette même période de quatre ans. Enfin les accidents avec dommages matériels seulement ont été 7 fois plus nombreux sur la 4^{ème} avenue que sur la Route des Îles. La 4^{ème} avenue est une artère à 4 voies bordée, à l'ouest, d'une zone industrielle et, à l'est, d'un centre sportif municipal, d'un terrain de jeux ainsi que d'un secteur résidentiel. Près de 50 % des accidents graves recensés à St-Romuald au cours des 4 dernières années ont eu lieu sur cette route.

Une autre artère, la route Dussault, est presque aussi dévastatrice avec 338 accidents avec dommages matériels pendant ces 4 ans. L'intersection Dussault De la Concorde est le théâtre de collisions à répétition tandis que les croisements avec le Boulevard de la rive Sud (132) restent toujours des lieux dangereux. Notons que l'étude du relevé ne permet nullement de conclure à une tendance à la baisse du nombre d'accidents sur ces artères malgré quelques interventions publiques.

L'APIGQ le répète : l'élargissement de la Route des Îles est un gaspillage de fonds publics non justifié par le débit journalier de cet artère qui peut accueillir deux fois plus de véhicules chaque jour. Il l'est encore plus sur la base de la sécurité des personnes. « La sécurité de la population et des automobilistes impose au gouvernement qu'il mette un frein à ce type de dépenses non contrôlées et qu'il intervienne en priorité dans des

secteurs où il a le maximum de chance de sauver des vies » a conclut le président de l'APIGQ, monsieur Pierre Sirois.

ACCIDENTS MORTELS

4ième avenue (sortie 318)	1 (02/12/99)
Rue Dussault (sortie 314)	0
Chemin des Iles (sortie 321)	0

ACCIDENTS AVEC BLESSURES ET HOSPITALISATION

4ième avenue (sortie 318)	19 (4 ans)
	8 (1999-00)
Rue Dussault (sortie 314)	6 (4 ans)
	2 (1999-00)
Chemin des Iles (sortie 321)	1 (4 ans)
	1 (1999-00)

ACCIDENTS AVEC VICTIMES SANS HOSPITALISATION

4ième avenue (sortie 318)	84 (4 ans)
	28 (1999-00)
Rue Dussault (sortie 314)	60 (4 ans)
	30 (1999-00)
Chemin des Iles (sortie 321)	2 (4 ans)
	0 (1999-00)

ACCIDENTS AVEC DOMMAGES MATERIELS

4ième avenue (sortie 318)	355 (4 ans)
	93 (1999-00)
Rue Dussault (sortie 314)	338 (4 ans)
	98 (1999-00)
Chemin des Iles (sortie 321)	52 (4 ans)
	13 (1999-00)

Source : Société d'assurance automobile du Québec.